



Commune de Gletterens

Assemblée communale ordinaire

Les citoyennes et citoyens actifs de la Commune de Gletterens sont convoqués en Assemblée communale

**le jeudi 16 février 2023 à 20h00
à la salle polyvalente du Devin**

Tractanda :

1. Procès-verbal de l'Assemblée communale du 19.12.2022

Il ne sera pas lu, ayant été inséré dans le bulletin d'informations communales numéro 70, mis à disposition à l'administration communale et sur le site www.gletterens.ch

2. Approbation de la révision totale des statuts de l'Association des communes pour l'organisation médico-sociale du district de la Broye

3. Budget de fonctionnement 2023

4. Présentation du budget de fonctionnement 2023

5. Rapport de la commission financière

6. Approbation de l'augmentation de l'impôt communal de 58.9 à 66,0 dès le 01.01.2023

7. Approbation du budget de fonctionnement 2023

8. Présentation du plan financier 2023-2027

9. Divers

Vous pouvez obtenir le bulletin d'informations communales, le budget 2023 ainsi que les statuts de l'Association médico-sociale de la Broye, sur le site www.gletterens.ch en fichiers informatisés ou à l'administration communale en version papier.